

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# APRES LA TROISIEME – RENTREE 2019

## Présentation des formations proposées dans les lycées du Tampon



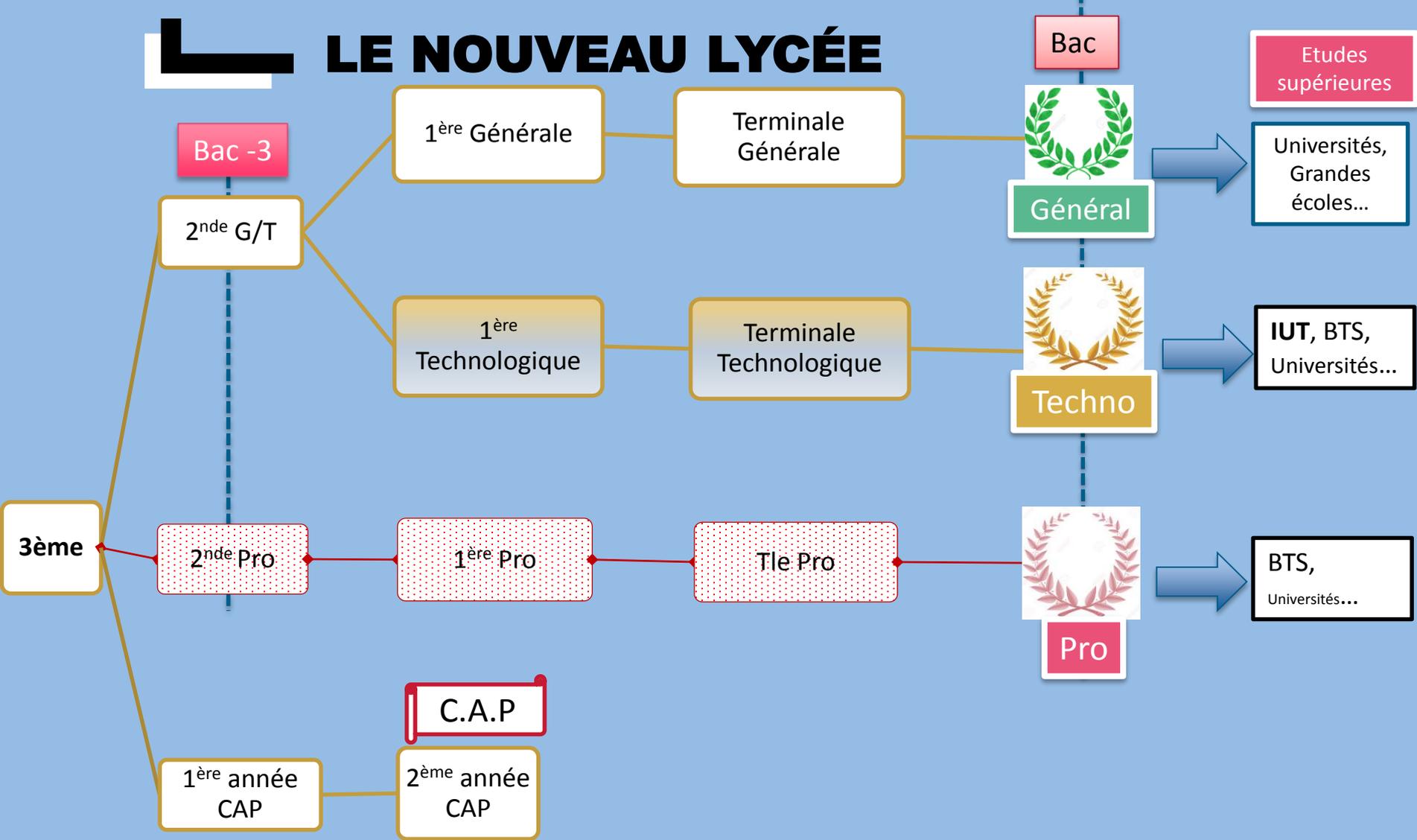
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE



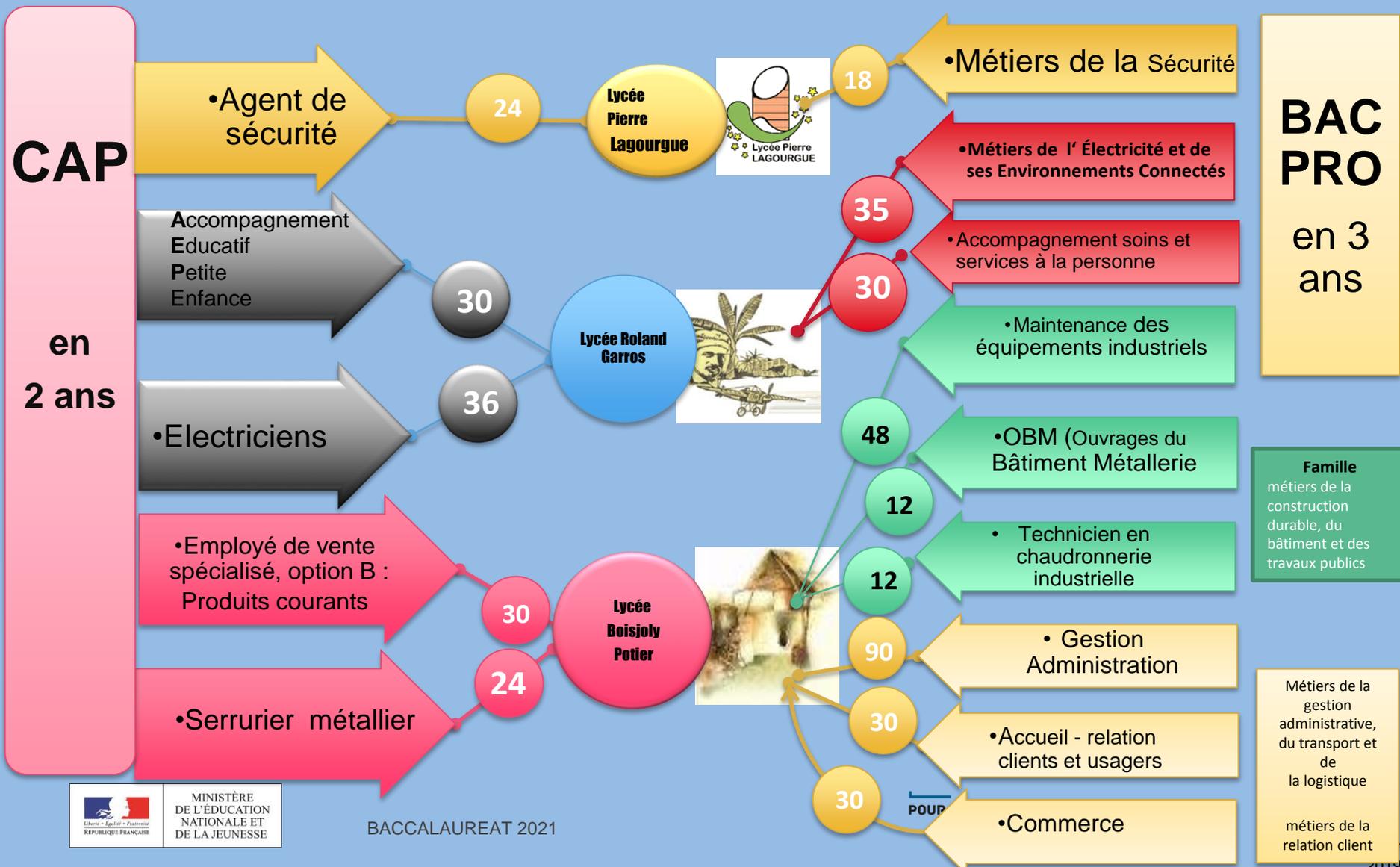
# SOMMAIRE

- **Les formations proposées en enseignement professionnel**
  
- **Le nouveau Lycée**
  - La seconde générale et technologique
    - **Les lycées du Tampon : rattachement selon le domicile.**
    - **Dérogations à la sectorisation**
  - La voie générale
  - La voie technologique
  
- **Les épreuves du baccalauréat**

# LE NOUVEAU LYCÉE



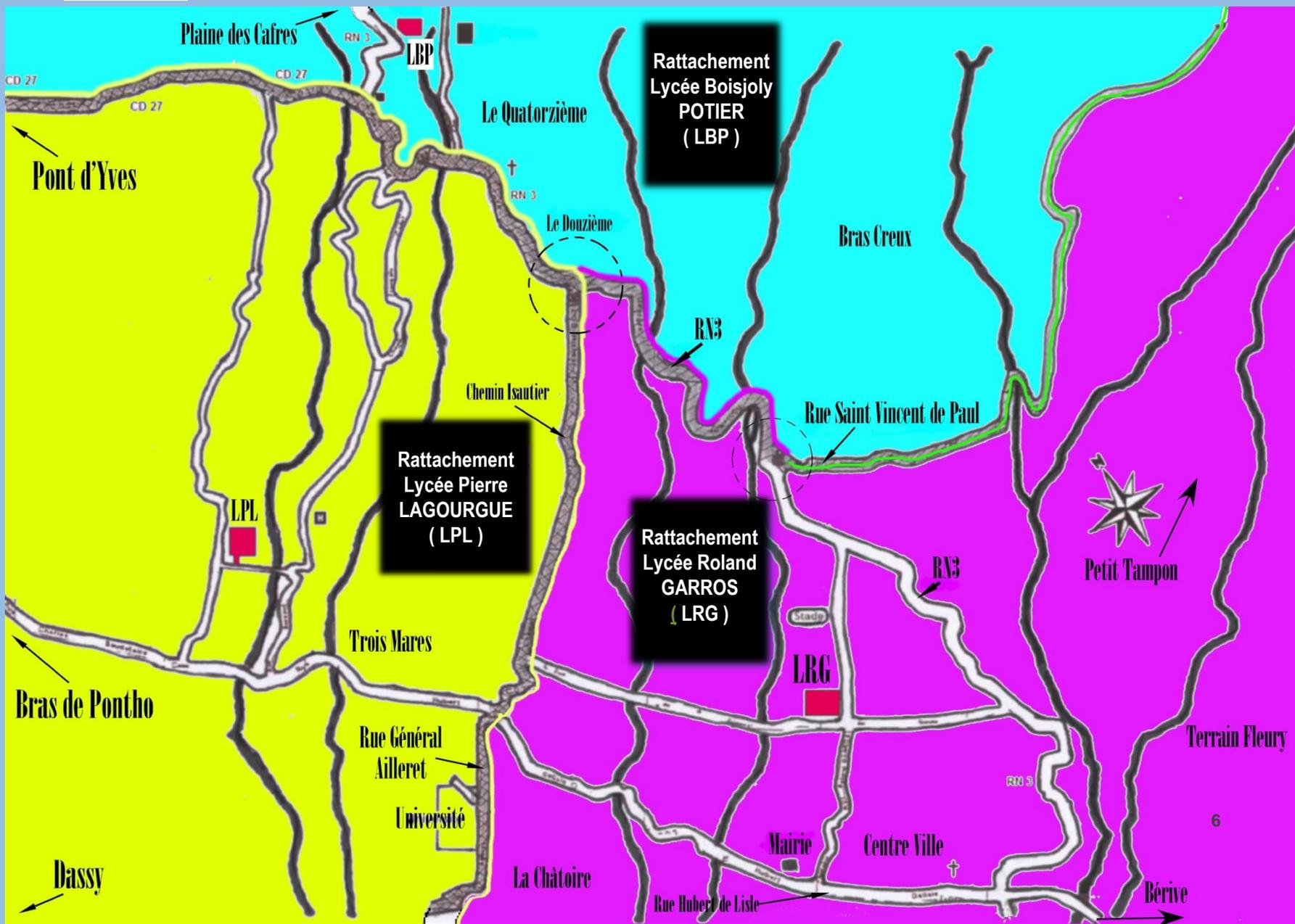
# FORMATIONS PROPOSÉES DANS LES LYCÉES DU TAMPON EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



# LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, en 1<sup>re</sup> et en terminale
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - La **suppression des séries dans la voie générale**, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

# LYCÉES DU TAMPON : RATTACHEMENT SELON LE DOMICILE.



# LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

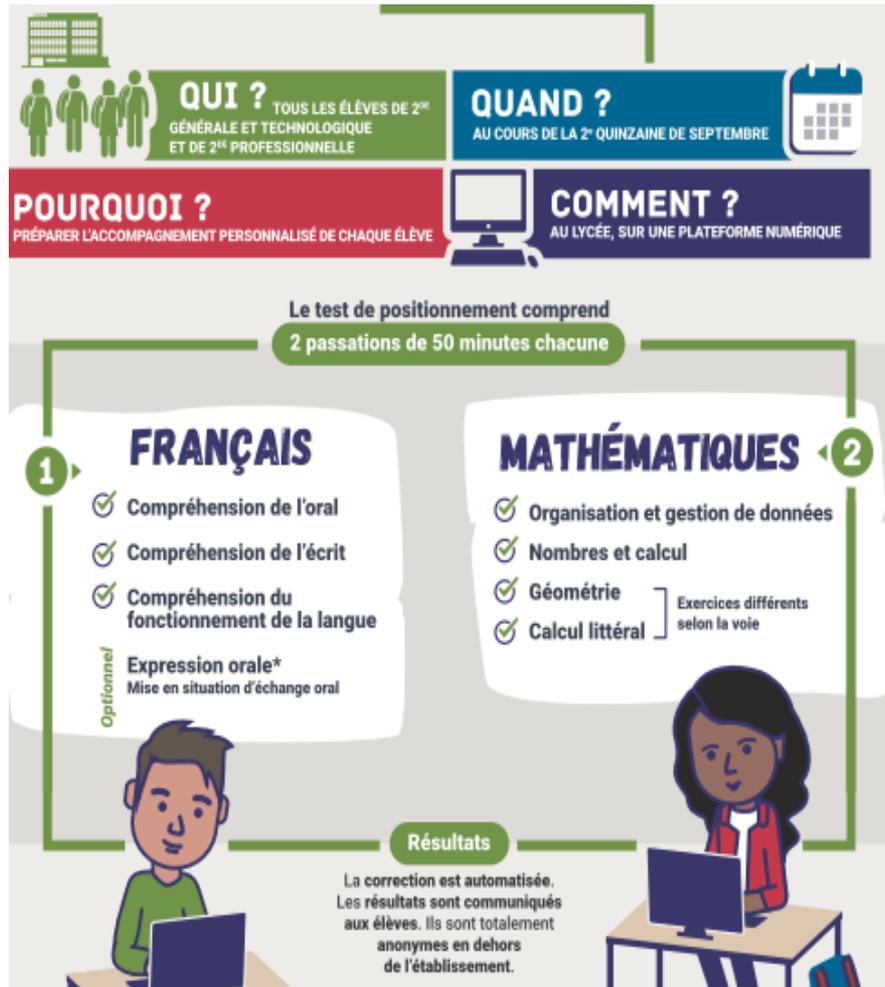
- En **seconde G/T** : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)+Options
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

# La 2<sup>de</sup> générale et technologique

Année 2018-2019

## Les nouveautés en seconde G/T

### ■ Test de positionnement :



### ■ Accompagnement personnalisé :

Chaque lycée bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

### ■ L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycée dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1<sup>re</sup> (générale ou technologique)
- Pour l'aider à choisir ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1<sup>re</sup> générale ou sa série s'il envisage une 1<sup>re</sup> technologique.

## HORAIRES de La 2<sup>de</sup> générale et technologique

Enseignements	horaires (h) élèves	
<b>Enseignements communs <u>obligatoires</u></b>		
<b>Français</b>	<b>4</b>	<b>26,5 h</b>
<b>Histoire-géographie</b>	<b>3</b>	
<b>LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)</b>	<b>5,5</b>	
<b>Sciences économiques et sociales</b>	<b>1,5</b>	
<b>Mathématiques</b>	<b>4</b>	
<b>Physique-chimie</b>	<b>3</b>	
<b>Sciences de la vie et de la Terre</b>	<b>1,5</b>	
<b>Éducation physique et sportive</b>	<b>2</b>	
<b>Enseignement moral et civique</b>	<b>0,5</b>	
<b>Sciences numériques et technologie</b>	<b>1,5</b>	
Accompagnement personnalisé (c)	En fct° des besoins	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	54h/an (indicatif)	
Heures de vie de classe	10h/an	

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

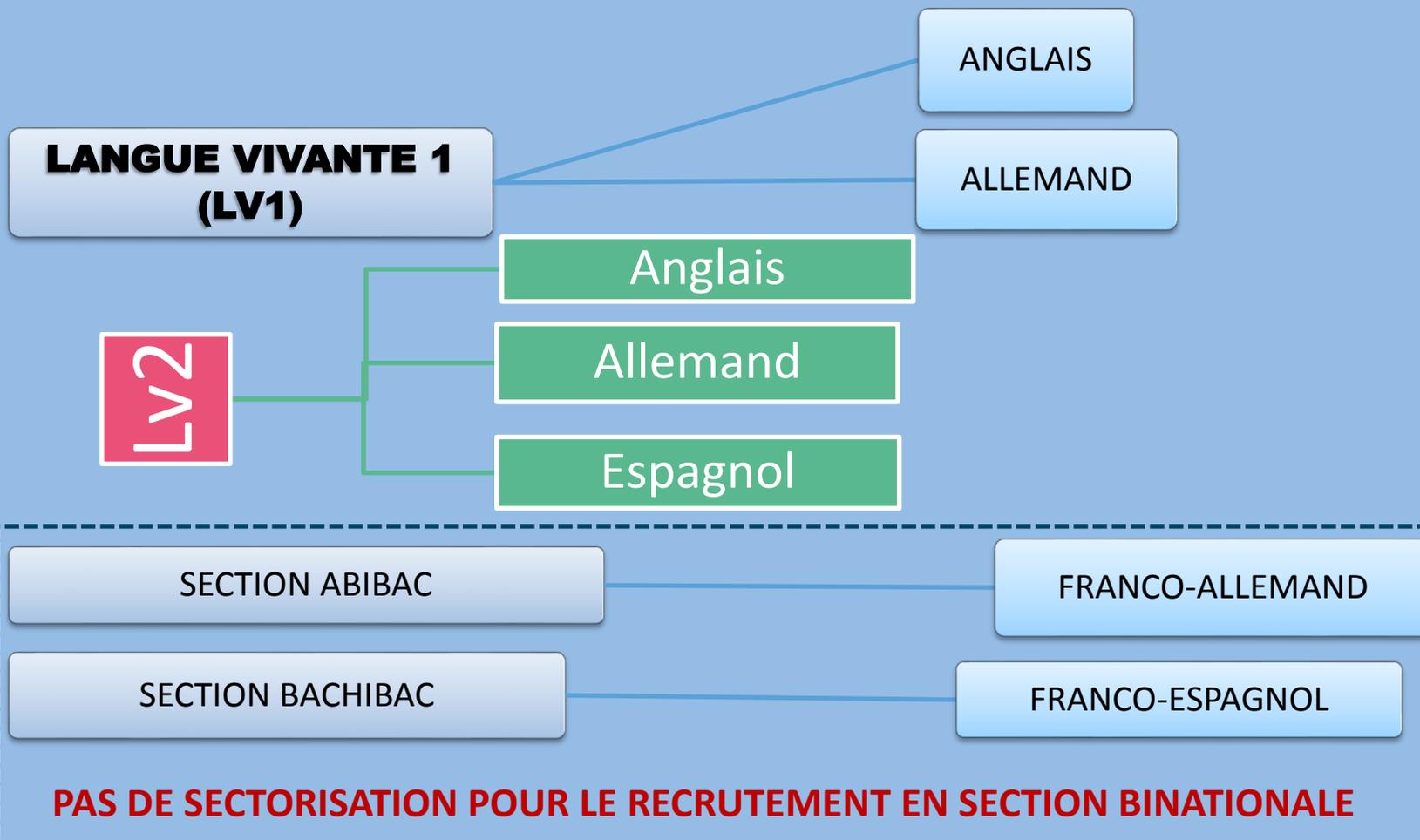
(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation

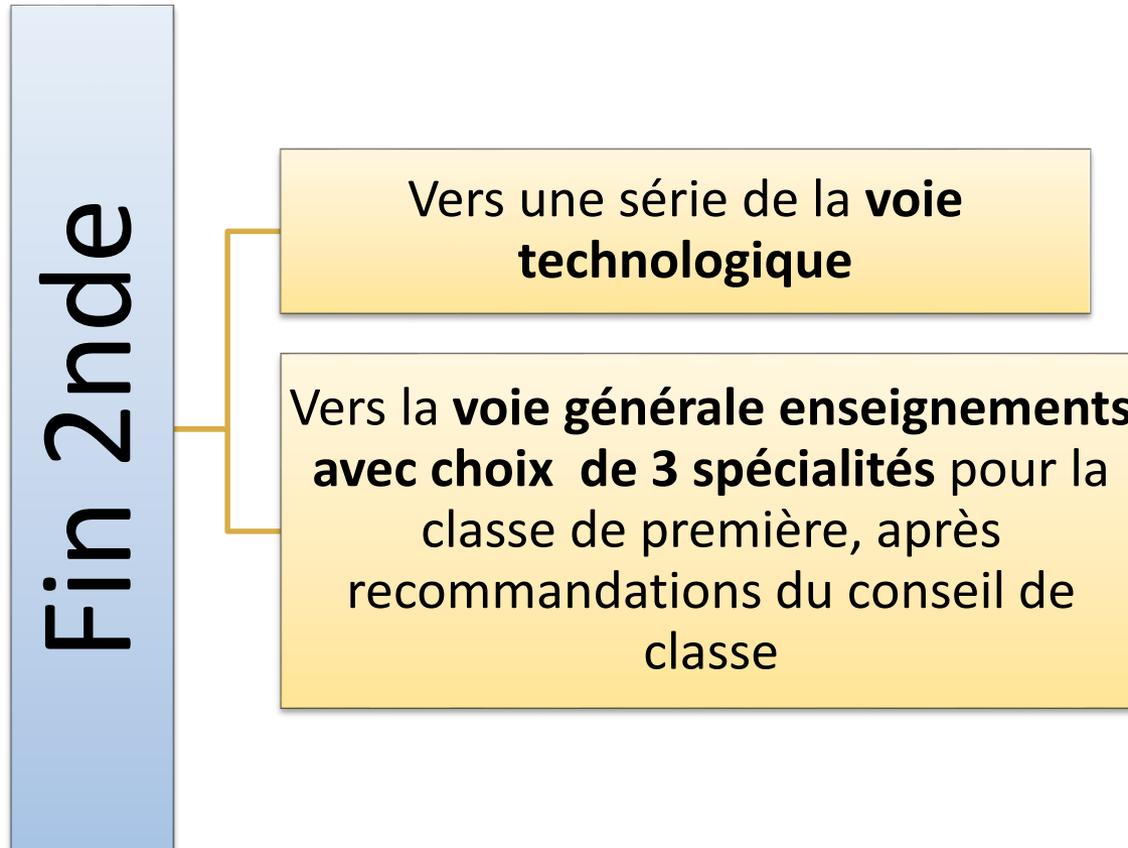
Enseignements Optionnels <u>facultatifs</u>	horaires élève	LRG	LBJP	LPL
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h	X	X	X
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h	X		X
Langue vivante C (a) (b)	3 h	X	X	
DNL allemand	2h	X		
DNL Anglais	2h	X	X	X
DNL Espagnol	2h		X	X
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h	X	X	
Éducation physique et sportive	3 h	X	X	
<b>1 enseignement technologique au choix parmi</b>				
Management et gestion	1 h 30	X	X	X
Santé et social	1 h 30	X	X	X
Biotechnologies	1 h 30	X	X	X
Sciences et laboratoire	1 h 30	X	X	X
Sciences de l'ingénieur	1 h 30	X		X
Création et innovation technologiques	1 h 30	X		X

# LANGUES EN SECONDE G/T

## SECTIONS BINATIONALES



# APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?



# Voie générale

La première et la terminale

# LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h**		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# Voie technologique

La première et la terminale

# A LA RENTRÉE 2019 :

## ■ L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- STL : Sciences et technologies de laboratoire
- STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
- STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- TMD : Techniques de la musique et de la danse
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

## ■ Des enseignements optionnels :

En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

- Langue vivante C (en série STHR)
- Arts
- Education physique et sportive

## Toutes les séries\* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

\* Sauf TDM et STAV

## Enseignements optionnels

➤ Au choix en fonction de la série

## Enseignements de spécialité

### 3 spécialités Première

**STMG**  
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

**ST2S**  
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

**STHR**  
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

**STI2D**  
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

**TMD**  
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

**STL**  
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

**STD2A**  
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

**STAV** Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

### 2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

( Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques )

# Les épreuves du baccalauréat

# LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

## CONTRÔLE CONTINU

**40%**  
de la note finale

**60%**  
de la note finale

## ÉPREUVES FINALES



**10%** de la note finale :  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale



**30%** de la note finale :  
**épreuves communes**  
2 séries en première  
1 série en terminale



**1** épreuve anticipée  
**en première**  
Français écrit et oral



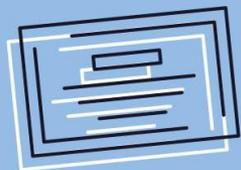
**4** épreuves finales  
**en terminale**  
Enseignements de spécialité (2)  
Philosophie  
Oral final

# L'orientation en 2<sup>de</sup> générale et technologique

# CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique dans le cadre de l'aide au choix d'orientation.
- Les semaines de l'orientation et les événements dédiés à l'orientation permettent aux élèves de rencontrer des professionnels et des étudiants afin de mieux formuler leurs aspirations et d'identifier les pistes qui leur correspondent.
- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

[www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)



# LE BACCALAURÉAT 2021, C'EST :

- + plus D'ACCOMPAGNEMENT
- + plus D'ÉGALITÉ
- + plus DE RÉUSSITE